



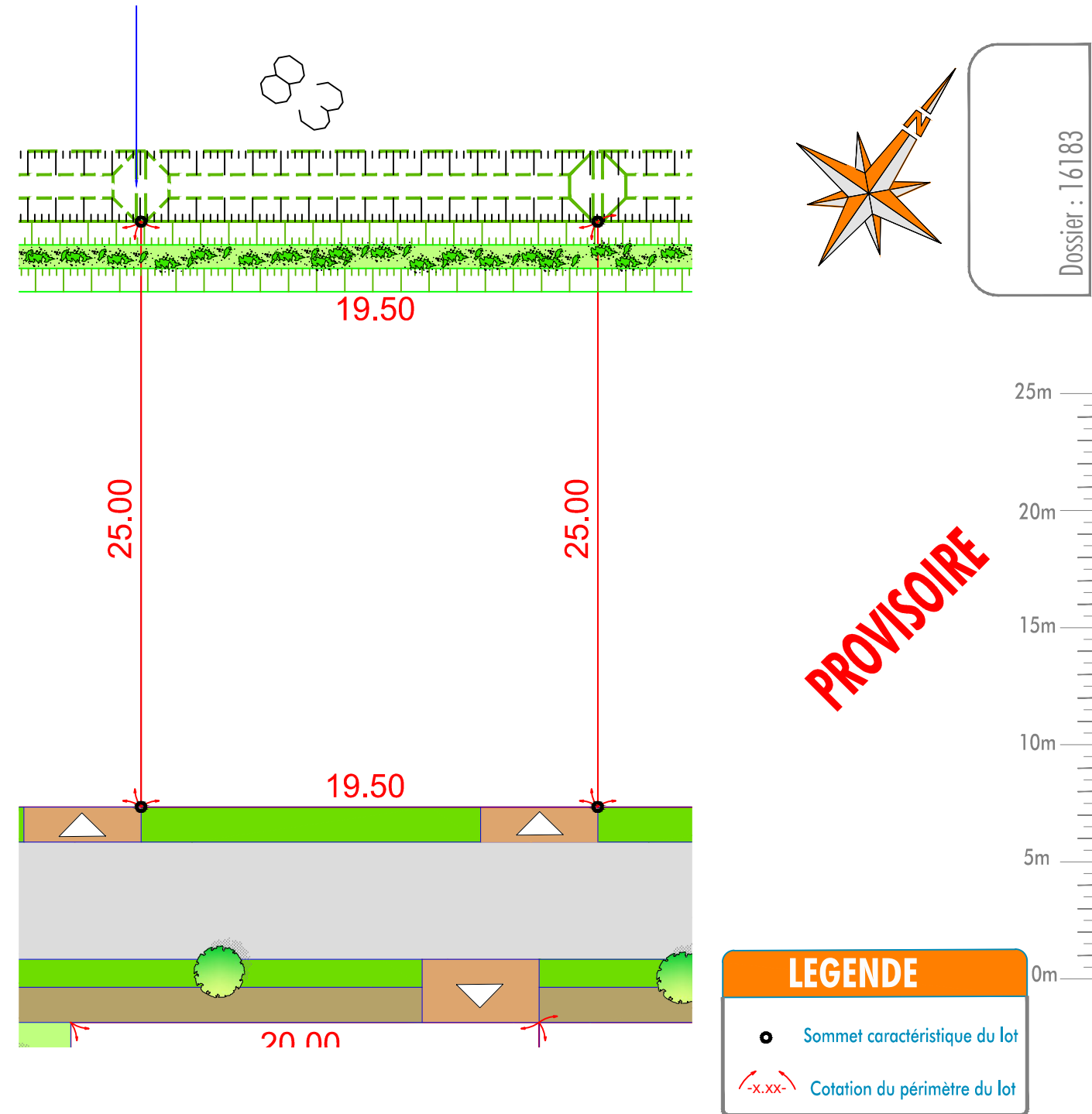
PLAN DE BORNAGE

LOT 11

Département du PAS DE CALAIS
FRETHUN
Rue principale

Section -
Numéro -
Surface **488 m²**

Le document (Plan de bornage) fixant définitivement les limites de propriété sera fourni après bornage effectif. Les cotes périmétriques et les surfaces des lots seront définitives uniquement après bornage.



Nous attirons l'attention des acquéreurs sur les contraintes réglementaires et techniques incluses dans le permis d'aménager qui ne peuvent être reprises sur le présent document.
Le géomètre et l'aménageur se dégagent de toute responsabilité sur la non prise en compte de ces contraintes.

Pour une bonne compréhension des éléments figuratifs et de la légende, ce document a été réalisé en couleur.

Auteur	Vérificateur
db	DB
Visa :	Visa :



PRINCIPALES REGLES DE
CONSTRUCTIBILITE ET BRANCHEMENTS

URBANISME



Zone devant contenir la construction principale et les annexes (conformes en superficie et en hauteur au PLU)



Accès aux lots interdits



Sur toute la longueur des limites séparatives, la marge d'isolement (L) d'un bâtiment qui n'est pas édifié sur ces limites doit être telle que : la différence de niveau (H) entre tout point de la construction projetée et le point bas le plus proche de la limite séparative n'excède pas 2 fois la distance comptée horizontalement entre ces deux points (H=2L)



Construction par rapport à l'alignement : 5m minimum et 20m maximum



Accès au lot



Voirie primaire en double sens



Voirie partagée en sens unique



Stationnements en matériaux semi-perméables (26 places dont 1PMR)



Piétonnier



Espaces verts engazonnés et/ou plantés



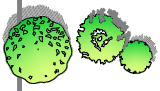
Espaces verts plantés



Bassin engazonné



Merlon paysager planté d'une haie arbustive d'essences locales



Arbres hautes tiges d'essences locales (80 sujets)



Accès aux lots



Candélabres



Côte fil d'eau



Poteau incendie

L'acquéreur devra faire procéder sur la zone d'implantation de sa construction une étude d'avant projet géotechnique et d'étude de sol dénommées "mission G0-G12" afin de déterminer le type de fondation à réaliser en fonction de la nature du terrain.

RESEAUX

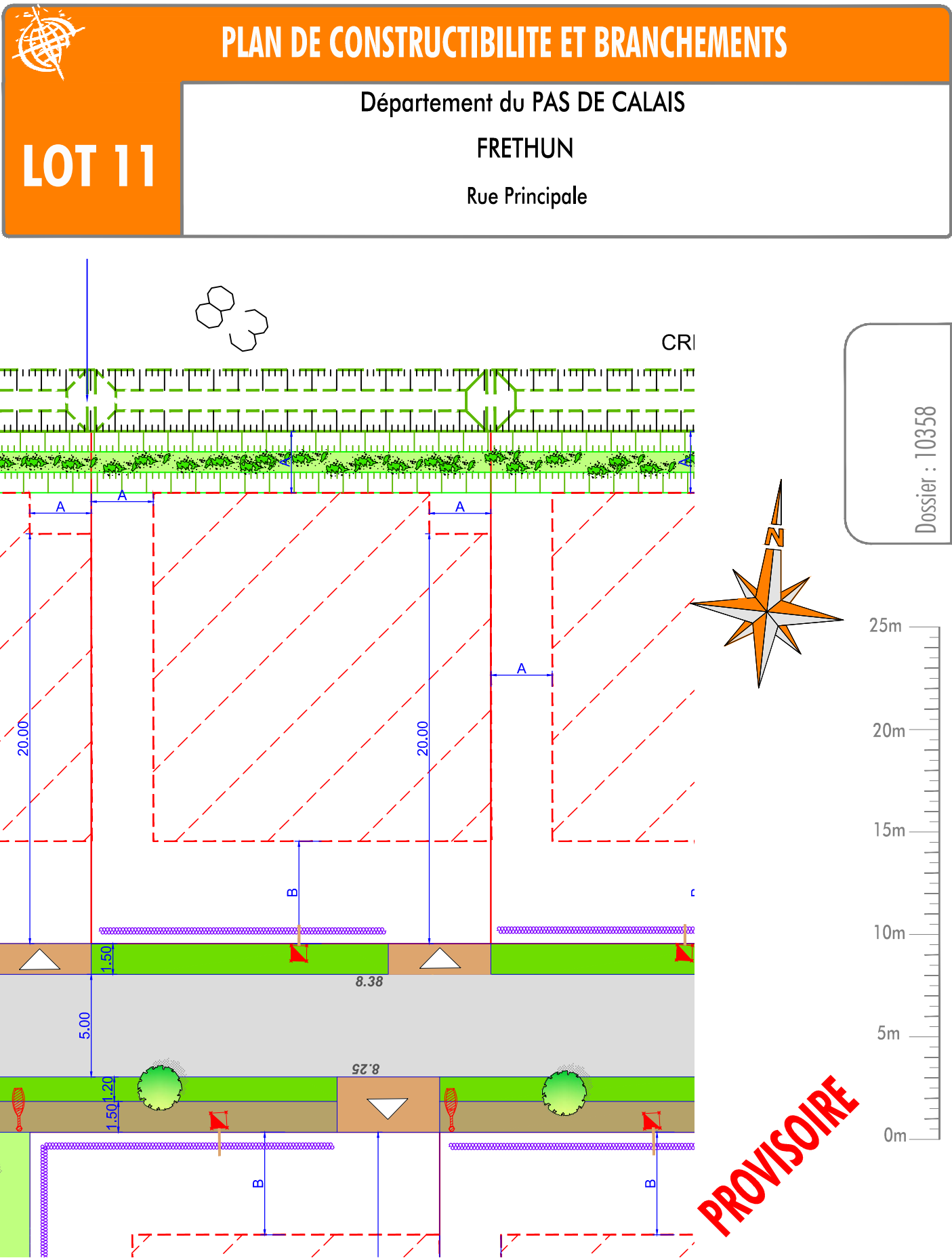
Zone de pose des coffrets de branchement (BT, AEP et FT)
(1 mètre de largeur maximum)
(L'emplacement pourra être modifié en cas d'opérations groupées)



REGARD DE BRANCHEMENT EAUX USEES Ø40



CANALISATION EAUX USEES Ø125



Nous attirons l'attention des acquéreurs sur les contraintes réglementaires et techniques incluses dans le permis d'aménager qui ne peuvent être reprises sur le présent document.
Le géomètre et l'aménageur se dégagent de toute responsabilité sur la non prise en compte de ces contraintes.

Pour une bonne compréhension des éléments figuratifs et de la légende, ce document a été réalisé en couleur.

Auteur	Vérificateur
db	DB
Visa :	Visa :